



**EXTRAIT**  
**DU**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 4 octobre 2007

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BEKHTAOUI et Mlle MASLOUHI

M. François REBSAMEN, M. Michel BACHELARD, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, Mme Colette POPARD, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Patrick CHAPUIS, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Jean-Claude DOUHAI, M. Gérard DUPIRE, M. Yves BERTELOOT, Mlle Badiâ MASLOUHI, M. André GERVAIS, M. Jean-François DESVIGNES, M. Patrick MOREAU, M. Philippe CARBONNEL, M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Hervé BRUYERE, Mme Janine BESSIS, M. Jean-Pierre GILLOT, M. Alain MARCHAND, M. Claude PINON, Mme Françoise MANSAT, M. Georges MAGLICA, M. Jean-Pierre BOUHELIER, M. Louis LAURENT, M. Patrick AUDARD, M. Jean-Jacques BERNARD, M. François NOWOTNY, M. Paul LECHAPT, Mme Marie-Françoise PETEL, M. Claude PICARD, Mme Françoise TENENBAUM, Mme Joëlle LEMOUZY, Mme Hélène ROY, Mme Christine DURNERIN, M. Mohamed BEKHTAOUI, Mme Catherine HERVIEU, Mme Myriam BERNARD, Mme Lê Chinh AVENA, M. François BRIOT, M. Jean-Pierre SOUMIER, M. Pierre PETITJEAN, Mme Claude-Anne DARCIAUX, M. Nicolas BOURNY, M. Bernard OBRIOT, M. Bernard BARBEY, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-Paul HESSE, M. Rémi DETANG, M. Philippe BELLEVILLE., M. Norbert CHEVIGNY, M. Christian PARIS, Mme Christiane COLOMBET.

Membres absents :

M. Rémi DELATTE, M. Didier MARTIN, M. François-André ALLAERT, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Jean PERRIN, Mme Christine MASSU, M. Gaston FOUCHERES, M. Alain MILLOT, M. Mohammed IZIMER, M. Jean-Marc NUDANT, M. Jean-François DODET, M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Patrick AUDARD, M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Christiane COLOMBET, M. Jacques DANIERE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH, Mme Marie-Christine DELEBARRE pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON, Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Janine BESSIS, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Jean PERRIN, M. Stéphan CLAUDET pouvoir à M. Paul LECHAPT, Mme Sylviane FLAMENT pouvoir à M. Michel JULIEN, Mme Nicole MOSSON pouvoir à Mme Claude-Anne DARCIAUX, Mme Claudette BLIGNY pouvoir à M. Nicolas BOURNY, M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Gérard LABORIER, M. Jacques PILLIEN pouvoir à M. Bernard OBRIOT, M. Paul ROIZOT pouvoir à M. Bernard BARBEY.

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES - Recrutement d'un chef de projet**

**Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS)**

Rattaché hiérarchiquement au Directeur général adjoint, le poste de chef de projet Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) a principalement pour mission de coordonner et gérer le suivi administratif des dossiers afférents au CUCS, animer le dispositif en lien avec les partenaires, mettre en oeuvre le suivi en continu de l'évaluation du CUCS, et assurer le suivi des actions du contrat d'agglomération en lien avec la politique de la Ville.

A la suite du départ du chef de projet CUCS, une annonce est parue dans la presse en juillet 2007 pour pourvoir dans les meilleurs délais le poste.

La procédure de recrutement statutaire d'un attaché (sur liste d'aptitude ou par voie de mutation) a été infructueuse. Il est donc proposé de recruter un agent contractuel.

Vu l'avis de la Commission,

**LE CONSEIL**  
**Après avoir délibéré,**

**DECIDE**

- **D'autoriser** Monsieur le Président à recruter un cadre A contractuel à temps plein, pour une durée de 3 ans renouvelable, en application de l'alinéa 5 de l'article 3 de la loi n° 84-53 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale;
- **De préciser** que l'agent sera rémunéré sur la base du 11ème échelon du grade d'attaché;
- **D'ajouter** qu'il pourra bénéficier des primes et indemnités afférentes au grade d'attaché, à savoir l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires et l'indemnité d'exercice des missions des préfectures, dans les mêmes limites que celles prévues pour les agents titulaires par la délibération du Conseil communautaire en date du 17 mars 2005.

Pour extrait conforme,  
Le Président  
  


Publié le - 8 OCT. 2007  
Déposé en Préfecture le

**PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR**  
Déposé le :

**- 9 OCT. 2007**

